



Monsieur le directeur régional,

Comme vous le savez, nos organisations syndicales ont quitté le comité technique de réseau le 28 septembre 2015, en dénonçant les dérives du dialogue social à la direction générale des finances publiques. Ils ont lu cette déclaration commune :

« Monsieur le Directeur général,

*Les enjeux sont particulièrement lourds dans la période (restructurations dans le cadre de la démarche stratégique, annonce de la retenue à la source, suppressions d'emplois, baisse des budgets, réforme territoriale...).*

*Les décisions sont donc lourdes de conséquences pour les agents et le service public. Les responsabilités relèvent du gouvernement et de la Direction générale. Le gouvernement a la responsabilité de desserrer les contraintes qui pèsent sur la DGFIP. Il doit donc changer le mandat du DG en ce sens.*

*Vous avez, Monsieur le Directeur général, également une responsabilité en matière de régime indemnitaire dont nous demandons une revalorisation, notamment en utilisant le budget consacré précédemment à la prime d'intéressement collectif et, plus largement, un niveau indemnitaire à la hauteur des efforts demandés aux personnels).*

*Vous avez aussi une responsabilité en matière de frais de déplacements, de règles de gestion dont nous refusons la déréglementation, encore de conditions de vie au travail des agents. Rien n'a été dit sur ce sujet dans vos propos.*

*Vous devez, et vos directeurs locaux également, entendre les attentes des agents pour tout ce qui touche à leur environnement et à leurs conditions de travail, par exemple en redonnant toute leur place aux CHS-CT en lien avec les CTL.*

*Vous leur devez, ainsi qu'à leurs représentants, toute la visibilité et la transparence possible.*

*C'est en ce sens que nous nous adresserons au Ministre. D'ici là, nous suspendons notre participation au dialogue social et nous quittons le CTR séance tenante. ».*

À la DRFIP de Bretagne, les constats sont les mêmes. Les conditions de travail se dégradent et le dialogue social est en panne.

Le conflit qui nous oppose au sujet des restructurations prévues, fermetures des trésoreries de Louvigné-du-Désert et La Guerche-de-Bretagne, fusions des SIP et SIE malouins, entassement à Rennes des SPF, s'inscrit dans ce climat général. Ainsi, votre exigence de nous recevoir le 9 octobre 2015 à vos seules conditions montre bien la dégradation du dialogue social local. De plus, votre communication en direction des cadres, qui a suivi cet épisode, n'est pas acceptable pour les organisations syndicales, dans le sens où elle nous désigne comme responsables de cette situation de rupture du dialogue social.

C'est pourquoi, en cohérence avec nos représentants nationaux, dont nous partageons pleinement la position exprimée le 28 septembre, et compte tenu de la situation locale, nous ne participerons pas au comité technique local du 15 octobre 2015.

Rennes, le 14 octobre 2015